



Comité Directeur de la FFBDF du samedi 20 octobre 2018

au siège social 4, rue La Bruyère Angers – Salle de l'Ormeau

Absents excusés :

Yvon HAYER, Robert DAUBIT, Jean-Marie DROUIN, Didier LEMONNIER.

20 Présents

1 Adoption du CR précédent :

Le compte-rendu de la réunion du dimanche 10 juin 2018 est adopté à l'unanimité.

2 CR de la réunion avec monsieur le Préfet du Maine et Loire

Le compte-rendu de la réunion avec le Préfet de Maine et Loire à Beaucozuté le mercredi 17 octobre est présenté au Comité Directeur et approuvé par les participants à la rencontre, à savoir Jean-Louis LEGUE et les membres du Bureau.

Lors de cette rencontre préparée par Jean-Louis LEGUE, après l'accueil du Président Hubert LAFUENTE, le secrétaire Jean-Claude CHAUVAT a présenté un bref historique de la Boule de Fort, des sociétés et de la Fédération de l'Ouest avant d'expliquer le fonctionnement de la Fédération Française de Boule de Fort.

Il y eut ensuite une longue discussion, ouverte et constructive, sur la réglementation applicable aux sociétés privées que sont les sociétés de boule de fort.

Les conclusions sont présentées en annexe sous deux titres, la réglementation et les démarches à suivre.

Il a bien été précisé que ces conclusions sont valables dans les six départements concernés par la boule de fort, ce qui implique une concertation entre les six préfets concernés.

Avant une sympathique initiation à la boule de fort, les problèmes de la société La Bienvenue de SORGES furent évoqués. L'objectif était de présenter à monsieur le Préfet tous les aspects du dossier. Celui-ci a bien compris la complexité de l'affaire, mais il a rappelé qu'il se devait de faire appliquer les décisions de justice.

Nous avons rappelé notre soutien à la société La Bienvenue, soutien actuel et futur : cette société fait « vivre » le village de SORGES et elle nous paraît victime de textes juridiques et de décisions qui interrogent...

Le Comité Directeur souhaite que le Bureau rencontre celui de SORGES pour faire le point.

Courriel: secretaire@fedebouledefort.fr

Site internet: <http://fedebouledefort.fr> ou <http://ffbdf.fr>

4 rue La Bruyère 49100 Angers

Association loi 1901 enregistrée à la Préfecture de Maine et Loire Numéro W491010838

SIRET 504 944 901 00017

MEMBRE DE L'ASSOCIATION EUROPEENNE DES JEUX ET SPORTS TRADITIONNELS

3 Documents pour 2019

3.1 Agenda 2019

Il a été imprimé juste à temps pour la réunion avec le Préfet le 17 octobre et il est distribué pour diffusion aux membres du Comité Directeur et à la Commission Boutique et son responsable Robert LAMISSE.

Cet agenda qui couvre 17 mois du 1 novembre 2018 au 30 mars 2020 tient compte des remarques faites (coin détachable, fêtes à souhaiter). Il a été entièrement revu et il a nécessité plusieurs semaines de travail intense : rassemblement des données par Clément BOURDON, mise en forme par Thierry PETERS et Loïc JOMBART en concertation permanente avec le secrétaire Jean-Claude CHAUVAT, avec la contribution active de tous les membres du Comité directeur et des responsables de section, en particulier pour la liste des challenges.

Son coût est, de ce fait, plus important que prévu, mais l'essentiel est fait pour les agendas des années suivantes. Il y a sans doute quelques erreurs ou oublis qui seront corrigés dès qu'ils seront signalés.

Le Comité Directeur a validé les factures de conception et de d'impression, le coût étant réduit par la participation de 18 partenaires. Pour le prochain agenda, la commission Communication s'appuiera sur le travail réalisé cette année.

3.2 Carte fédérale

Pour 2019, Thierry PETERS et Loïc JOMBART préparent la nouvelle carte fédérale avec le logo choisi et une présentation qui permet d'inscrire le nom du sociétaire et de la société, sachant que chacun recevra une carte fédérale 2019 en payant sa cotisation dans l'une des sociétés à laquelle il adhère.

L'Assemblée Générale 2019 adoptera un nouveau type de carte fédérale pour 2020.

Plusieurs hypothèses sont évoquées sachant que chacun n'aurait plus qu'une seule carte fédérale délivrée par la société de référence qu'il aura choisie pour participer aux challenges fédéraux. Cette carte personnelle comporterait un numéro rappelant la société de référence - Les autres sociétés d'adhésion pourraient y figurer (avec photo peut-être).

La carte provisoire pour 2019 sera disponible au 15 novembre, comme les cartes d'adhésion à la FFBDF délivrées aux sociétés lors du paiement de la cotisation fédérale maintenue à 25 € pour 2019 (10 € pour la Fédération, 15 € pour le secteur).

4 Siège social (4 rue La Bruyère Angers)

Plusieurs membres du bureau ont reçu les clés et fait l'état des lieux le jeudi 13 septembre. Nous avons reçu également un projet de convention avec la ville d'Angers.

Pour avancer, dans les travaux en particulier, une réunion est prévue avec messieurs VERCHERE (Adjoint au Maire chargé des travaux) et AUGELLE (conseiller délégué), ainsi qu'avec monsieur LEROUX (président de l'ASPPT Angers) qui a signé la convention pour le compte de l'Ormeau pour la salle de convivialité et le jeu de boule de fort.

Cette réunion pour déterminer le coût des travaux et la répartition des frais, permettra de préciser également les modalités d'utilisation des locaux affectés à la société L'Ormeau quand la Fédération en aura besoin.

Prévue le 7 novembre, cette réunion est reportée au vendredi 23 novembre.

Pour le suivi des travaux, le Comité Directeur mandate Hubert LAFUENTE et Paul ROYER.

5 Commissions

5.1 Commission statuts et règlements

La réunion du 10 septembre a permis d'écrire une partie du nouveau règlement intérieur, en particulier, pour définir la participation à l'Assemblée Générale Ordinaire, le rôle des représentants de secteurs, l'adhésion des sociétaires à la Fédération, les sanctions en fonction des challenges fédéraux, la reconnaissance des challenges...

Ce projet, quand il sera entièrement finalisé, sera étudié en Comité Directeur pour être présenté à l'Assemblée Générale de 2019.

Il faut, dès maintenant, réfléchir à la notion d'adhésion fédérale pour les sociétaires, l'Indre et Loire distinguant dans chaque société les sociétaires et les « licenciés » qui participent aux concours.

Prochaine réunion au Beau Coup à Beaucouzé à 18h le jeudi 22 novembre 2018.

5.2 Commission technique des challenges

La réunion du 22 juin 2018 a permis de finaliser le programme des challenges fédéraux pour 2019.

Ce programme est dans l'agenda 2019 (pages de couverture).

Bonne nouvelle : La Fédération du Crédit Mutuel d'Anjou est notre nouveau partenaire pour le challenge Juniors.

Le Crédit Mutuel d'Anjou souhaite nous accompagner dans cette démarche tournée vers les jeunes pour assurer l'avenir de cet élément fort du patrimoine ligérien. L'affiche réalisée par Loïc JOMBART pour le challenge 2019 est reproduite dans l'agenda.

Prochaines réunions : Samedi 27 octobre 2018 à 10h Société le Commerce à Mûrs-Erigné et samedi 1 décembre à 10h à l'Agriculture de Pellouailles-les-Vignes. Objet : Travailler le règlement des challenges fédéraux.

5.3 Commission communication

Elle s'est réunie avec le Bureau Fédéral le 14 septembre au Cercle Saint-Paul à Saint Barthelemy.

L'essentiel de la réunion concernait le partenariat et la réalisation de l'agenda.

Jacky VERGNAUD a accepté la responsabilité de la commission, qui s'est donnée des pistes de travail avec Thierry PETERS et Loïc JOMBART.

Prochaine réunion : Jeudi 8 novembre à 19h au Cercle Saint Paul à Saint Barthélemy.

Objet : Définir le calendrier de travail pour les années à venir et définir les priorités en compagnie du Bureau Fédéral, Thierry PETERS et Loïc JOMBART.

6 Autres commissions

6.1 Finances

Yvon HAYER présente régulièrement l'état des comptes. Le résultat de l'exercice 2018, actuellement positif, sera amputé des factures pour la réalisation de l'agenda (en attendant la vente). Il y aura des frais liés à l'installation du siège social.

Décision du Comité Directeur : Le Crédit Mutuel étant devenu un partenaire privilégié de la Fédération, les comptes seront transférés à la caisse du Crédit Mutuel d'Angers Saint Laud. Le nécessaire sera fait fin novembre par le Président, le Trésorier et le Trésorier-Adjoint.

6.2 Boutique

Robert LAMISSE et la commission prennent en charge la distribution et la vente des agendas à partir du 20 octobre (prix maintenu à 4€). La diffusion des cartes de sociétaires (25 cartes pour 2€) et celle des cartes pour les sociétés (25€ de cotisation) se fera à partir du 15 novembre.

6.3 Consultants extérieurs et responsables de secteurs

Réunion le jeudi 13 décembre à 19 h à la société de Paul ROYER, l'Union de Saint Mathurin.

Seront invités avec le Comité Directeur, les responsables de secteurs et leurs adjoints pour préciser leur rôle avant leur prise de fonction officielle le 1 janvier 2019.

7 Vie de la Fédération

7.1 Adhésions

323 sociétés adhérentes

avec la société l'Agrément de PONTIGNÉ qui vient d'adhérer (après la réalisation de l'agenda).

59 sociétés non-adhérentes.

L'Union de Sablé sur Sarthe a fait appel de la décision de fermeture administrative (affaire à suivre).

7.2 Assurances

Négociation à poursuivre avec GROUPAMA pour un contrat collectif concernant la responsabilité des dirigeants et l'assistance juridique pour les sociétés afin de pouvoir proposer un projet à l'Assemblée Générale Ordinaire 2019.

7.3 Calendrier 2019

Assemblée Générale Ordinaire, le samedi 16 mars 2019 à la Maison Commune de Loisirs à Beaucozéz (Angers n'a pas de salle disponible). Convocation pour 9h15.

Possibilité de déjeuner limitée à 190 personnes.

7.3.1 Comités Directeurs

A 9h au siège social 4 rue La Bruyère à Angers, les samedis :

- 19 janvier 2019 : Préparation de l'Assemblée Générale
- 18 mai 2019 : Réunion de travail et Tirage du 27^{ième} Challenge Départemental
- 26 octobre 2019 : Réunion de travail et Tirage du 21^{ième} Challenge Robert& Marcel

8 Challenges 2019

Ils se feront sur la base des 32 secteurs.

8.1 Challenges Fédéraux

27^{ième} Challenge Départemental : Secteur 10 Lublé

Challenge Juniors : Secteur 8 Fontevraud

21^{ième} Challenge Robert& Marcel : Secteur 7 Saumur

8.2 Challenge Juniors

Avec le partenariat du Crédit Mutuel d'Anjou.

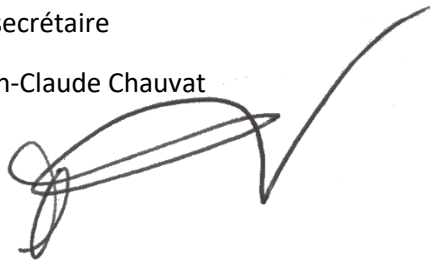
16 équipes qualifiées, les secteurs étant regroupés par 2.

Attention : Bien récupérer le challenge avant la finale. En septembre 2018, le challenge était resté à POUANCÉ.

Commencé à 9h, le Comité Directeur se termine comme prévu à 11h, pour le tirage du 20ième challenge Robert& Marcel pour les dimanches 18 et 25 novembre 2018 dans la 21ième section (Les Ponts de Cé – Joël THOMAS) avec le concours des 5^{ième} et 6^{ième} sections.

Le secrétaire

Jean-Claude Chauvat



Le président

Hubert Lafuente

